

Atterrissage dur, rebonds, affaissement du train avant

⁽¹⁾Sauf précision contraire, les heures figurant dans ce rapport sont exprimées en heure locale.

Aéronef	Avion Aquila AT01 immatriculé D-ESLV
Date et heure	21 août 2016 à 11 h 45 ⁽¹⁾
Exploitant	Club
Lieu	Aérodrome l'Île-d'Yeu (85)
Nature du vol	Aviation générale
Personnes à bord	Commandant de bord, un passager
Conséquences et dommages	Avion endommagé
<i>Note: Les informations suivantes sont issues principalement du témoignage du pilote. Ces informations n'ont pas fait l'objet d'une validation indépendante par le BEA.</i>	

1 - DÉROULEMENT DU VOL

Vers 10 h 10, le pilote, accompagné d'un passager, décolle sous plan de vol VFR de l'aérodrome d'Arcachon - La Teste-de-Buch (33) à destination de celui de l'Île-d'Yeu. Au travers de la ville de Saint-Jean-de-Monts (85), le pilote se dirige vers l'Île-d'Yeu en prenant un cap 270. Il effectue une branche vent arrière pour un atterrissage sur la piste 32 en service. En finale, il estime qu'il maintient correctement l'axe de piste et le plan de descente. Au seuil de piste, avec une vitesse de 65 kt, le pilote n'arrondit pas suffisamment. Il qualifie le toucher avec la piste de dur et l'avion rebondit. Au troisième rebond, la fourche du train d'atterrissage avant se plie et l'avion s'immobilise sur la piste.

Les extrémités des deux pales de l'hélice sont endommagées en raison du contact avec la piste.

2 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**2.1 Renseignements sur le pilote**

Le pilote est titulaire d'un PPL(A). Au jour de l'accident, il totalise 189 heures de vol, dont 6 h 30 sur type et 1 h 15 dans les 30 jours précédant l'accident (30 minutes sur type). Il avait effectué quatre circuits d'aérodrome avec un instructeur le 19 août. Le pilote indique qu'il a été formé sur avion Reims Aviation F152.

2.2 Renseignements météorologiques

Le vent annoncé par l'agent AFIS au pilote avant l'atterrissage était du 350° pour 4 kt.

2.3 Renseignements sur l'aérodrome

L'aérodrome l'Île-d'Yeu est ouvert à la circulation aérienne générale et dispose de deux pistes. La piste 32, d'une largeur de 25 mètres, a une longueur disponible à l'atterrissage de 1 220 mètres. Il n'y a pas de seuil décalé, contrairement à la piste préférentielle de l'aérodrome d'Arcachon - La Teste-de-Buch où est basé le pilote.

3 - ENSEIGNEMENTS ET CONCLUSION

Le pilote indique qu'interrompre l'atterrissage en remettant la pleine puissance à l'issue du premier rebond aurait permis d'éviter le contact anormal avec la piste.